

# UBAM (CH) - Swiss Equity

## Rapport annuel au 30 avril 2024

---

### Table des matières

Direction du fonds et organisation .....	2
Information aux investisseurs .....	3
Utilisation du revenu net .....	3
Chiffres comptables .....	4
Inventaire et transactions .....	7
Notes aux états financiers .....	12
Rapport de performance .....	13
Rapport abrégé de la société d'audit .....	14



UNION BANCAIRE PRIVÉE

Rue du Rhône 96-98  
Case postale 1320  
CH-1211 Genève 1

[www.ubp.ch](http://www.ubp.ch)



Rue du Maupas 2  
Case postale 691  
CH-1001 Lausanne

[www.gerifonds.ch](http://www.gerifonds.ch)

## Direction du fonds et organisation

---

### Direction du fonds

GERIFONDS SA  
Rue du Maupas 2  
Case postale 691  
1001 Lausanne

### Conseil d'administration

Stefan BICHSEL  
Président

Oren-Olivier PUDER  
Vice-président

Fabrice WELSCH  
Membre

Patrick BOTTERON  
Membre

Simona TERRANOVA  
Membre

### Organe de gestion

Christian CARRON, Chief Executive Officer  
Bertrand GILLABERT, Chief Financial Officer  
Sandra BERCHIER, Chief Compliance Officer  
Frédéric NICOLA, Chief Fund Risk & Regulatory Officer  
Antonio SCORRANO, Chief Operating Officer

### Banque dépositaire

Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne

### Société d'audit

PricewaterhouseCoopers SA  
Avenue Giuseppe-Motta 50  
1202 Genève

### Domicile(s) de souscription et de paiement

Banque Cantonale Vaudoise, Lausanne  
UNION BANCAIRE PRIVEE, UBP SA, Genève

### Gestion du fonds

GERIFONDS SA a délégué la gestion du fonds  
à UNION BANCAIRE PRIVEE, UBP SA, Genève

## Information aux investisseurs

---

### 1) Changement de société d'audit

PricewaterhouseCoopers SA, Genève, a été désignée comme société d'audit du fonds, en remplacement de KPMG SA, Genève. La nouvelle société d'audit assume cette fonction depuis le présent exercice annuel clôturant au 30 avril 2024.

### 2) Modification du contrat de fonds

Des modifications de nature exclusivement formelle ont été insérées dans le contrat de fonds. En accord avec l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA, il n'a été procédé à aucune publication.

Les modifications du contrat de fonds ont été approuvées par l'Autorité fédérale de surveillance des marchés financiers FINMA le 30 novembre 2023, avec entrée en vigueur au 1<sup>er</sup> décembre 2023. Le dispositif de la décision FINMA a été publié le 1<sup>er</sup> décembre 2023 sur la plateforme électronique [www.swissfunddata.ch](http://www.swissfunddata.ch).

## Utilisation du revenu net au 30 avril 2024

---

Date Ex VNI : 21/08/2024

Date de paiement : 23/08/2024

Classe	Affidavit	Coupon n°	Monnaie	Montant pour porteurs de parts domiciliés			à l'étranger
				Brut par part	Impôt anticipé fédéral moins 35%	Net par part	Net par part
Classe I	Non	5	CHF	1.70	0.595	1.105	1.105
Classe U	Non	5	CHF	1.80	0.63	1.17	1.17

## Chiffres comptables

Aperçu	Devise		01.05.23	01.05.22	01.05.21
			30.04.24	30.04.23	30.04.22
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	consolidée	CHF	11'192'200.61	11'438'416.33	12'984'651.45
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	classe I	CHF	11'158'387.89	11'418'622.83	12'949'590.43
Valeur nette d'inventaire d'une part à la fin de la période comptable	classe I	CHF	105.89	106.12	116.62
Total Expense Ratio (TER)	classe I		0.90%	0.90%	0.90%
Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable	classe U	CHF	33'812.72	19'793.50	35'061.02
Valeur nette d'inventaire d'une part à la fin de la période comptable	classe U	CHF	109.78	109.96	120.90
Total Expense Ratio (TER)	classe U		0.90%	0.90%	0.90%

Le TER a été calculé et est publié conformément à la directive de l'Asset Management Association Switzerland AMAS.

<b>Compte de fortune (Valeurs vénales)</b>	<b>30.04.24</b>	<b>30.04.23</b>
Avoirs en banque		
à vue	69'566.56	60'127.34
Valeurs mobilières		
Actions et autres titres de participation et droits-valeurs	11'081'218.85	11'331'354.18
Autres actifs	49'700.36	57'814.38
<b>Fortune totale du fonds à la fin de la période comptable</b>	<b>11'200'485.77</b>	<b>11'449'295.90</b>
Autres engagements	-8'285.16	-10'879.57
<b>Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable</b>	<b>11'192'200.61</b>	<b>11'438'416.33</b>

<b>Evolution du nombre de parts de la classe I</b>	<b>Période comptable</b>	<b>01.05.23</b>	<b>01.05.22</b>
		<b>30.04.24</b>	<b>30.04.23</b>
Position au début de la période comptable		107'602	111'044
Parts émises		4'105	0
Parts rachetées		-6'326	-3'442
<b>Position à la fin de la période comptable</b>		<b>105'381</b>	<b>107'602</b>

<b>Evolution du nombre de parts de la classe U</b>	<b>Période comptable</b>	<b>01.05.23</b>	<b>01.05.22</b>
		<b>30.04.24</b>	<b>30.04.23</b>
Position au début de la période comptable		180	290
Parts émises		128	80
Parts rachetées		0	-190
<b>Position à la fin de la période comptable</b>		<b>308</b>	<b>180</b>

<b>Variation de la fortune nette du fonds</b>		
Fortune nette du fonds au début de la période comptable	11'438'416.33	12'984'651.45
Distribution prévue lors de la dernière clôture annuelle	-172'451.20	-144'763.20
Solde des mouvements de parts	-170'734.30	-361'590.74
Résultat total	96'969.78	-1'039'881.18
<b>Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable</b>	<b>11'192'200.61</b>	<b>11'438'416.33</b>

Compte de résultat	Période comptable	01.05.23	01.05.22
		30.04.24	30.04.23
<b>Revenus</b>			
Revenus des avoirs en banque			
à vue		290.76	0.35
Intérêts négatifs		0.00	-108.83
Revenus des valeurs mobilières			
Actions et autres titres de participation et droits-valeurs		276'341.06	275'146.23
Actions gratuites		0.00	13.33
Participation des souscripteurs aux revenus nets courus		1'751.08	6.29
<b>Total des revenus</b>		<b>278'382.90</b>	<b>275'057.37</b>
<b>Charges</b>			
Intérêts passifs		0.00	-4.37
Bonifications réglementaires			
Commission forfaitaire de gestion		-99'091.83	-100'019.77
Participation des porteurs de parts sortants aux revenus nets courus		9.32	-336.00
<b>Total des charges</b>		<b>-99'082.51</b>	<b>-100'360.14</b>
<b>Résultat net</b>		<b>179'300.39</b>	<b>174'697.23</b>
Gains et pertes de capital réalisés		-148'085.53	-353'406.88
<b>Résultat réalisé</b>		<b>31'214.86</b>	<b>-178'709.65</b>
Variation des gains et pertes de capital non réalisés		65'754.92	-861'171.53
<b>Résultat total</b>		<b>96'969.78</b>	<b>-1'039'881.18</b>
<b>Utilisation du résultat de la classe I</b>			
	Période comptable	01.05.23	01.05.22
		30.04.24	30.04.23
Résultat net		178'748.63	174'394.91
Report de l'année précédente		3'511.56	1'279.85
<b>Résultat disponible pour être réparti</b>		<b>182'260.19</b>	<b>175'674.76</b>
Résultat prévu pour être distribué aux investisseurs		179'147.70	172'163.20
Report à compte nouveau		3'112.49	3'511.56
<b>Total</b>		<b>182'260.19</b>	<b>175'674.76</b>
<b>Utilisation du résultat de la classe U</b>			
	Période comptable	01.05.23	01.05.22
		30.04.24	30.04.23
Résultat net		551.76	302.32
Report de l'année précédente		14.78	0.46
<b>Résultat disponible pour être réparti</b>		<b>566.54</b>	<b>302.78</b>
Résultat prévu pour être distribué aux investisseurs		554.40	288.00
Report à compte nouveau		12.14	14.78
<b>Total</b>		<b>566.54</b>	<b>302.78</b>

## Inventaire et transactions

### Inventaire de la fortune du fonds à la fin de la période comptable

ISIN	Désignation	Nombre/Nominal	Monnaie	Cours	Valeur vénale	en %
<b>Valeurs mobilières cotées en bourse</b>						
<b>Actions et autres titres de participation et droits-valeurs</b>					<b>11'081'218.85</b>	<b>98.94</b>
CH0010645932	Givaudan nom.	65	CHF	3'946.00	256'490.00	2.29
CH0582581713	Dottikon Es Holding	480	CHF	240.00	115'200.00	1.03
<b>Matériaux de Base</b>					<b>371'690.00</b>	<b>3.32</b>
CH0002178181	Stadler Rail nom.	1'249	CHF	27.30	34'097.70	0.30
CH0002432174	Bucher Industries nom.	195	CHF	355.00	69'225.00	0.62
CH0006372897	Interroll Holding nom.	25	CHF	2'970.00	74'250.00	0.66
CH0008702190	Cicor Technologies nom.	999	CHF	50.20	50'149.80	0.45
CH0011029946	Inficon Holding nom.	87	CHF	1'286.00	111'882.00	1.00
CH0012221716	ABB	18'179	CHF	44.89	816'055.31	7.29
CH0013396012	SKAN Group nom.	742	CHF	81.80	60'695.60	0.54
CH0025536027	Burckhardt Compression Holding nom.	132	CHF	586.00	77'352.00	0.69
CH0030170408	Geberit nom.	386	CHF	493.60	190'529.60	1.70
CH0030486770	Daetwyler Holding	125	CHF	191.00	23'875.00	0.21
CH0239229302	SFS Group nom.	559	CHF	109.40	61'154.60	0.55
CH0311864901	VAT Group nom.	533	CHF	462.70	246'619.10	2.20
CH0319416936	Flughafen Zuerich nom.	305	CHF	184.20	56'181.00	0.50
CH0360826991	Comet Holding	339	CHF	293.00	99'327.00	0.89
CH0406705126	Sensirion Holding	253	CHF	60.70	15'357.10	0.14
CH0418792922	Sika	1'455	CHF	263.30	383'101.50	3.42
CH0435377954	SIG Group nom.	4'150	CHF	18.40	76'360.00	0.68
CH1101098163	Belimo Holding	208	CHF	426.60	88'732.80	0.79
CH1169151003	Georg Fischer	1'165	CHF	64.50	75'142.50	0.67
CH1169360919	Accelleron Industries	7'281	CHF	35.86	261'096.66	2.33
<b>Industries</b>					<b>2'871'184.27</b>	<b>25.63</b>
AT0000KTMIO2	Pierer Mobility	697	CHF	36.30	25'301.10	0.23
CH0010570767	Lindt & Spruengli bp	15	CHF	10'610.00	159'150.00	1.42
CH0012829898	Emmi nom.	29	CHF	895.00	25'955.00	0.23
CH0038863350	Nestle nom.	15'457	CHF	92.20	1'425'135.40	12.73
CH0043238366	Aryzta nom.	61'833	CHF	1.745	107'898.59	0.96
CH0126639464	Calida Holding nom.	1'172	CHF	28.95	33'929.40	0.30
<b>Biens de Consommation</b>					<b>1'777'369.49</b>	<b>15.87</b>
CH0012005267	Novartis nom.	11'422	CHF	89.05	1'017'129.10	9.08
CH0012032048	Roche Holding	5'061	CHF	220.60	1'116'456.60	9.98
CH0012100191	Tecan Group nom.	185	CHF	327.00	60'495.00	0.54
CH0012549785	Sonova Holding nom.	497	CHF	255.40	126'933.80	1.13
CH0013841017	Lonza Group nom.	702	CHF	510.40	358'300.80	3.20

ISIN	Désignation	Nombre/Nominal	Monnaie	Cours	Valeur vénale	en %
CH0014284498	Siegfried Holding nom.	121	CHF	882.00	106'722.00	0.95
CH0019396990	Ypsomed Holding nom.	258	CHF	329.00	84'882.00	0.76
CH0256379097	Molecular Partners nom.	2'054	CHF	3.29	6'757.66	0.06
CH0432492467	Alcon nom.	5'913	CHF	71.10	420'414.30	3.75
CH1175448666	Straumann Holding	1'196	CHF	123.00	147'108.00	1.31
CH1176493729	Bachem Holding nom.	1'400	CHF	80.15	112'210.00	1.00
CH1243598427	Sandoz Group	6'103	CHF	31.15	190'108.45	1.70
CH1335392721	Galderma Group	1'240	CHF	68.50	84'940.00	0.76
<b>Santé</b>					<b>3'832'457.71</b>	<b>34.22</b>
CH0360674466	Galenica nom.	1'869	CHF	70.25	131'297.25	1.17
<b>Services aux Consommateurs</b>					<b>131'297.25</b>	<b>1.17</b>
CH0010675863	Swissquote Group Holding nom.	545	CHF	250.00	136'250.00	1.22
CH0011075394	Zurich Insurance Group nom.	863	CHF	444.20	383'344.60	3.42
CH0014852781	Swiss Life Holding nom.	350	CHF	621.00	217'350.00	1.94
CH0024608827	Partners Group Holding nom.	271	CHF	1'189.50	322'354.50	2.88
CH0038389992	BB Biotech nom.	1'162	CHF	41.35	48'048.70	0.43
CH0126881561	Swiss Re nom.	2'812	CHF	99.82	280'693.84	2.51
CH0244767585	UBS Group nom.	23'587	CHF	24.27	572'456.49	5.11
CH0466642201	Helvetia Holding nom.	470	CHF	120.30	56'541.00	0.5
CH0528751586	VZ Holding nom.	755	CHF	106.20	80'181.00	0.72
<b>Sociétés Financières</b>					<b>2'097'220.13</b>	<b>18.73</b>
<b>Inventaire résumé</b>					<b>Valeur vénale</b>	<b>en %</b>
Avoirs en banque à vue					69'566.56	0.62
Actions et autres titres de participation et droits-valeurs					11'081'218.85	98.94
Autres actifs					49'700.36	0.44
<b>Fortune totale du fonds à la fin de la période comptable</b>					<b>11'200'485.77</b>	<b>100.00</b>
Autres engagements					-8'285.16	
<b>Fortune nette du fonds à la fin de la période comptable</b>					<b>11'192'200.61</b>	

Cours de change EUR 1 = CHF 0.9807

## Risques sur instruments financiers dérivés selon l'approche Commitment I

<b>Engagement du fonds</b>	<b>% de la fortune nette</b>	<b>Montant</b>
Total des positions augmentant l'engagement	0%	0
Total des positions réduisant l'engagement	0%	0
<b>Informations supplémentaires et opérations hors-bilan</b>		
Valeurs mobilières prêtées à la date du bilan		0
Valeurs mobilières mises en pension à la date du bilan		0
Montant du compte prévu pour être réinvesti		0
<b>Type et montant des sûretés acceptées</b>		
Aucune sûreté acceptée		0
<b>Contreparties pour les opérations over-the-counter (OTC)</b>		
Aucune		

## Liste des transactions pendant la période comptable

ISIN	Désignation	Achats 1)	Ventes 2)
<b>Positions ouvertes à la fin de la période comptable</b>			
<b>Actions et autres titres de participation et droits-valeurs</b>			
AT0000KTM102	Pierer Mobility	12	36
CH0002178181	Stadler Rail nom.	21	64
CH0002432174	Bucher Industries nom.	2	103
CH0006372897	Interroll Holding nom.	0	1
CH0008702190	Cicor Technologies nom.	0	51
CH0010570767	Lindt & Spruengli bp	0	1
CH0010645932	Givaudan nom.	11	3
CH0010675863	Swissquote Group Holding nom.	5	28
CH0011029946	Inficon Holding nom.	32	14
CH0011075394	Zurich Insurance Group nom.	39	600
CH0012005267	Novartis nom.	383	569
CH0012032048	Roche Holding	176	252
CH0012100191	Tecan Group nom.	2	157
CH0012221716	ABB	739	916
CH0012549785	Sonova Holding nom.	12	25
CH0012829898	Emmi nom.	0	1
CH0013396012	SKAN Group nom.	2	178
CH0013841017	Lonza Group nom.	11	202
CH0014284498	Siegfried Holding nom.	127	6
CH0014852781	Swiss Life Holding nom.	15	18
CH0019396990	Ypsomed Holding nom.	271	13
CH0024608827	Partners Group Holding nom.	71	157
CH0025536027	Burckhardt Compression Holding nom.	2	7
CH0030170408	Geberit nom.	4	20
CH0030486770	Daetwyler Holding	0	6
CH0038389992	BB Biotech nom.	32	58
CH0038863350	Nestle nom.	1'336	789
CH0043238366	Aryzta nom.	61'833	0
CH0126639464	Calida Holding nom.	47	59
CH0126881561	Swiss Re nom.	2'950	138
CH0239229302	SFS Group nom.	588	29
CH0244767585	UBS Group nom.	745	4'548
CH0256379097	Molecular Partners nom.	0	106
CH0311864901	VAT Group nom.	210	155
CH0319416936	Flughafen Zuerich nom.	0	16
CH0360674466	Galenica nom.	495	93
CH0360826991	Comet Holding	3	215
CH0406705126	Sensirion Holding	0	254

1) Les achats englobent entre autres les transactions suivantes: achats / titres gratuits / conversions / changements de raisons sociales / splits / dividendes en actions/en espèces / répartitions des titres / transferts / échanges entre sociétés / distributions droits de souscription et d'options

2) Les ventes englobent entre autres les transactions suivantes: ventes / tirages au sort / sorties après échéance / exercices de droits de souscription et d'options / conversions / reverse-splits / remboursements / transferts / échanges entre sociétés

ISIN	Désignation	Achats 1)	Ventes 2)
CH0418792922	Sika	144	133
CH0432492467	Alcon nom.	645	302
CH0435377954	SIG Group nom.	89	212
CH0466642201	Helvetia Holding nom.	14	24
CH0528751586	VZ Holding nom.	17	38
CH0582581713	Dottikon Es Holding	4	25
CH1101098163	Belimo Holding	5	10
CH1169151003	Georg Fischer	11	483
CH1169360919	Accelleron Industries	1'131	372
CH1175448666	Straumann Holding	532	34
CH1176493729	Bachem Holding nom.	22	72
CH1243598427	Sandoz Group	6'366	263
CH1335392721	Galderma Group	1'240	0

#### Positions fermées en cours de période comptable

##### Actions et autres titres de participation et droits-valeurs

CH0009002962	Barry Callebaut nom.	0	59
CH0010702154	Komax Holding nom.	0	117
CH0012627250	HBM Healthcare Investments nom.	0	224
CH0102484968	Julius Baer Group nom.	0	1'569
CH0210483332	Cie Financiere Richemont nom.	473	2'161
CH0453226893	Aluflexpack nom.	0	1'437
CH1110425654	Montana Aerospace	0	2'557

1) Les achats englobent entre autres les transactions suivantes: achats / titres gratuits / conversions / changements de raisons sociales / splits / dividendes en actions/en espèces / répartitions des titres / transferts / échanges entre sociétés / distributions droits de souscription et d'options

2) Les ventes englobent entre autres les transactions suivantes: ventes / tirages au sort / sorties après échéance / exercices de droits de souscription et d'options / conversions / reverse-splits / remboursements / transferts / échanges entre sociétés

## Notes aux états financiers

### Commissions

UBAM (CH) – Swiss Equity	Commissions à la charge de la fortune du fonds		Commission d'émission à la charge de l'investisseur en faveur des promoteurs de vente
	Commission de gestion forfaitaire annuelle appliquée	Commission de performance	
Classe I	0.90%*	n/a	Max. 3.00%
Classe U	0.90%*	n/a	

\* En cas d'investissement dans des fonds cibles liés (tels que définis dans le contrat de fonds), la direction du fonds peut décider de prélever une commission de gestion forfaitaire réduite. Dans un tel cas, le taux annuel appliqué pour cette commission sera alors inférieur à celui indiqué dans le tableau ci-dessus.

Dans les limites du contrat de fonds, la direction du fonds et ses mandataires peuvent payer des rétrocessions pour indemniser les activités de promotion de la vente. Ils n'accordent aucun rabais pour réduire les frais et coûts revenant aux investisseurs et imputés au fonds.

La direction du fonds n'a pas conclu de Soft Commission Agreements.

Le taux maximum de la commission de gestion des fonds cibles dans lesquels le fonds peut investir est de 3%.

### Calcul et évaluation de la valeur nette d'inventaire

La valeur nette d'inventaire d'une part d'une classe du fonds est déterminée à la fin de l'exercice comptable et chaque jour où des parts sont émises ou rachetées. Les jours où les bourses ou marchés des principaux pays de placement du fonds sont fermés (par exemple, jours bancaires et boursiers fériés), il n'est pas effectué de calcul.

La valeur nette d'inventaire d'une part d'une classe du fonds peut également être déterminée à des dates auxquelles des parts ne sont pas émises ou rachetées, à des fins de calculs et mesures de la performance ou de calculs de commissions exclusivement. Elle ne peut en aucun cas servir de base à des ordres de souscription ou de rachat de parts.

Les placements négociés en bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public doivent être évalués selon les cours actuels payés sur le marché principal. Les autres placements ou les placements pour lesquels aucun cours du jour n'est disponible doivent être évalués au prix qui pourrait en être obtenu s'ils étaient vendus avec soin au moment de l'évaluation. Pour déterminer la valeur vénale, la direction du fonds utilise dans ce cas des modèles et des principes d'évaluation appropriés et reconnus dans la pratique.

Les placements collectifs de capitaux ouverts sont évalués à leur prix de rachat ou à leur valeur nette d'inventaire. S'ils sont négociés régulièrement en bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public, la direction du fonds peut les évaluer selon le paragraphe ci-dessus.

La valeur des instruments du marché monétaire qui ne sont pas négociés en bourse ou sur un autre marché réglementé ouvert au public est déterminée de la manière suivante : le prix d'évaluation des placements est adapté successivement au prix de rachat, en partant du prix net d'acquisition, avec maintien constant du rendement de placement calculé en résultant. En cas de changements notables des conditions du marché, la base d'évaluation des différents placements est adaptée au nouveau rendement du marché. En l'absence d'un prix de marché actuel, on se réfère généralement à l'évaluation d'instruments du marché monétaire présentant des caractéristiques identiques (qualité et siège de l'émetteur, monnaie d'émission, durée).

Les avoirs en banque sont évalués à hauteur du montant de la créance plus les intérêts courus. En cas de changements notables des conditions du marché ou de la solvabilité, la base d'évaluation des avoirs en banque à terme est adaptée aux nouvelles circonstances.

La valeur nette d'inventaire d'une part d'une classe du fonds résulte de la quote-part de la valeur vénale de la fortune du fonds attribuable à la classe en question, réduite d'éventuels engagements attribuables à cette classe, divisée par le nombre de parts en circulation de cette même classe. La valeur nette d'inventaire est arrondie à deux décimales.

## Rapport de performance

---

		2021	2022	2023	2024 au 30 avril
Performance :					
– Classe I (lancée le 13.11.19)	%	25.85	-25.85	5.51	4.68
– Classe U (lancée le 23.04.20)	%	25.84	-25.86	5.51	4.67
Performance de l'indice de référence : SPI®	%	23.38	-16.48	6.09	3.40

### Notes

1. La performance a été calculée et est publiée conformément à la directive de l'Asset Management Association Switzerland AMAS.
2. Les chiffres figurant dans le tableau ci-dessus sont calculés sur une base annuelle sauf pour l'année de lancement (le début de la période est indiqué dans ledit tableau) et pour l'année de clôture (la fin de la période correspond à la date du présent rapport).
3. La performance historique ne représente pas un indicateur de performance actuelle ou future. Les données de performance ne tiennent pas compte des commissions et frais perçus lors de l'émission ou du rachat des parts.

---

SIX Index SA (ci-après : SIX) est à la base de l'indice SPI® et des données qui y sont contenues. SIX n'a été impliquée en aucune manière dans la collecte des informations figurant dans ce document. SIX ne donne aucune garantie et exclut toute responsabilité (par négligence ou autre) quant à ces informations, que ce soit au niveau de leur précision, pertinence, exactitude, complétude, opportunité ou adéquation à un but ou à un autre et qu'il s'agisse d'erreurs, omissions ou interruptions dans l'indice ou ses données. Toute diffusion ou transmission d'informations provenant de SIX est interdite.

# Rapport abrégé de la société d'audit selon la loi sur les placements collectifs

à l'attention du Conseil d'administration de la direction de fonds Gérifonds SA,  
Lausanne

## Rapport abrégé sur l'audit des comptes annuels

### Opinion d'audit

Nous avons effectué l'audit des comptes annuels du fonds de placement UBAM (CH) avec les compartiments :

- UBAM (CH) Swiss Small and Mid Cap Equity
- UBAM (CH) High Grade CHF Income
- UBAM (CH) Swiss Equity
- UBAM (CH) High Grade CHF Income Plus

– comprenant le compte de fortune au 30 avril 2024, le compte de résultat pour l'exercice clos à cette date, les indications relatives à l'utilisation du résultat et à la présentation des coûts ainsi que les informations supplémentaires selon l'art. 89, al. 1, let. b–h de la loi suisse sur les placements collectifs (LPCC).

Selon notre appréciation, les comptes annuels ci-joints sont conformes à la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat de fonds et au prospectus.

### Fondement de l'opinion d'audit

Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes suisses d'audit des états financiers (NA-CH). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces dispositions et de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de la société d'audit selon la loi sur les placements collectifs relatives à l'audit des comptes annuels » de notre rapport. Nous sommes indépendants du fonds de placement ainsi que de la direction de fonds, conformément aux dispositions légales suisses et aux exigences de la profession, et avons satisfait aux autres obligations éthiques professionnelles qui nous incombent dans le respect de ces exigences.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

### Responsabilités du Conseil d'administration de la direction de fonds relatives aux comptes annuels

Le Conseil d'administration de la direction de fonds est responsable de l'établissement des comptes annuels conformément à la loi suisse sur les placements collectifs, aux ordonnances y relatives ainsi qu'au contrat de fonds et au prospectus. Il est en outre responsable des contrôles internes qu'il juge nécessaires pour permettre l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

### Responsabilités de la société d'audit selon la loi sur les placements collectifs relatives à l'audit des comptes annuels

Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, et de délivrer un rapport contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, mais ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément à la loi suisse et aux NA-CH permettra de toujours détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, prises individuellement ou dans leur ensemble, elles puissent influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes annuels prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit conforme à la loi suisse et aux NA-CH, nous exerçons notre jugement professionnel tout au long de l'audit et faisons preuve d'esprit critique. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant de fraudes est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, des omissions volontaires, de fausses déclarations ou le contournement de contrôles internes.
- Nous acquérons une compréhension du système de contrôle interne de la direction de fonds pertinent pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, mais non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du système de contrôle interne du fonds de placement.
- Nous évaluons le caractère approprié des méthodes comptables appliquées et le caractère raisonnable des estimations comptables ainsi que des informations y afférentes.

Nous communiquons au Conseil d'administration de la direction de fonds, notamment l'étendue des travaux d'audit et le calendrier de réalisation prévus et nos constatations d'audit importantes, y compris toute déficience majeure dans le système de contrôle interne, relevée au cours de notre audit.

PricewaterhouseCoopers SA

Jean-Sébastien Lassonde  
Expert-réviseur agréé  
Auditeur responsable

Francis Brisson

Genève, 29 août 2024

Annexe:

Comptes annuels comprenant le compte de fortune au 30 avril 2024, le compte de résultat pour l'exercice arrêté à cette date, des indications relatives à l'utilisation du résultat et à la présentation des coûts, ainsi que les informations supplémentaires selon l'art. 89, al. 1, let. b-h de la loi suisse sur les placements collectifs (LPCC)